



21 bis, rue Arsène  
Orillard 86000 POITIERS  
Tel : 05 49 60 34 79  
E-mail :  
[ud86.cgt@orange.fr](mailto:ud86.cgt@orange.fr)

## Modèle de courrier version services publics. Modèle à jour des textes en vigueur au 05/04/2017

A adresser au moins un mois à l'avance, par écrit, à :

- Fonction publique d'état : votre Chef de Service
- Fonction publique hospitalière : « l'autorité investie du pouvoir de nomination »
- Fonction publique territoriale : Autorité territoriale (Maire, Président d'Agglomération, Président du Conseil Général, Président du Conseil Régional, etc...

Vous devez vous assurer que votre demande a bien été reçue, soit par un récépissé de son dépôt, soit en l'envoyant par lettre recommandée avec accusé de réception.

A défaut de réponse expresse au plus tard le quinzième jour qui précède le début du stage ou de la session, le congé est réputé accordé.

Le bénéfice du congé ne peut être refusé que si les nécessités du fonctionnement du service s'y opposent. Les décisions qui rejettent des demandes de congé de fonctionnaires doivent être communiquées avec leurs motifs à la commission administrative paritaire au cours de la réunion qui suit l'intervention de ces décisions.

A la fin du stage ou de la session, le centre ou l'institut délivre à chaque agent une attestation constatant l'assiduité. L'intéressé remet cette attestation service au moment de la reprise de ses fonctions.

Nom, prénom  
Adresse  
CP Ville

Monsieur le .....  
Service  
Adresse  
CP Ville

A....., le .... /.... /....

Objet : demande de congé de formation économique, sociale et syndicale

Conformément à l'article (**voir renvoi N°1**), j'ai l'honneur de vous demander l'autorisation de m'absenter du service du (préciser les dates de début et de fin de stage), en vue de participer à un stage de formation économique, sociale et syndicale, organisé par « La formation syndicale CGT » qui est un organisme agréé par l'Arrêté (**voir renvoi N°2**)

Je vous rappelle que mon traitement est maintenu durant ce congé.

Dans l'attente d'une réponse favorable, je vous prie d'agréer, Monsieur le ....., l'expression de mes sentiments distingués.

Signature

---

### RENVOIS PRE-CITES :

#### Fonction publique d'état :

1. Article 34 (7°) de la loi du 11 janvier 1984 susvisée pour les fonctionnaires régis par ladite loi et à l'article 2 de la loi du 23 novembre 1982 susvisée pour les agents non titulaires de l'Etat
2. Arrêté du 29 décembre 1999, modifié par l'arrêté du 13 janvier 2009.

#### Fonction publique hospitalière

1. Article 41 (7°) de la loi n°86-33 du 9 janvier 1986 susvisée pour les fonctionnaires régis par ladite loi
2. Arrêté du 28 décembre 1998, modifié par l'arrêté du 22 février 2010.

#### Fonction publique territoriale :

1. Article 57 (7°) de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 susvisée pour les fonctionnaires régis par ladite loi
  2. Arrêté du 9 février 1998, modifié par l'arrêté du 17 juillet 2012.
-